

Fortuné Joseph Pierre COUTEL, Hanoï entrepreneur

Né à Marseille le 27 février 1841.
Fils de Antoine Coutel, cafetier, et de Marie Blanche Alliès.
Marié le 19 avril 1899 avec Lucie Marie Simon.
Dont un fils et trois filles :
— Marie, mariée à Victor Candelier, commis des postes et télégraphes ;
— Augustine, mariée à François Charmey, commis-greffier à Hanoï,
Tourane, Travinh, puis greffier-notaire à Pnom-Penh, chevalier de la Légion
d'honneur ;
— Aline mariée en 1897 à Hanoï avec Léon Rousseau.
Arrivé en Indochine en 1882.
Décédé à Hanoï, le 26 juillet 1896. Témoins : François Charmey, 35 ans,
commis greffier, et Alexandre Julien, 44 ans, entrepreneur.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1885)

CONSERVES ALIMENTAIRES, VINS & SPIRITUEUX
MAISON COUTEL
HANOÏ
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS

Hanoï
Société civile de secours aux blessés
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1885)

Adhérents

M. Coutel.

Hanoï
Société civile de secours aux blessés
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 novembre 1885)

Liste des nouveaux adhérents au 1^{er} novembre.

M. Bouloche, sous-inspecteur des douanes.
M^{lle} Augustine Coutel.
M^{lle} Marie Coutel [filles de Fortuné].
M. Charles Letourneur, de la Compagnie française du Tonkin et de l'Indo-Chine.

M^{me} de Vésine-Larue.
M^{me} Wehrung ¹.

ANNONCES LÉGALES
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1886)

D'un acte sous-seing privé à la date du trente-un octobre dernier, il appert qu'une société a été constituée entre M. Chabot, commerçant, demeurant au Kep, et M. Fortuné Coutel, entrepreneur, demeurant à Hanoï, rue des Brodeurs, pour l'exploitation d'une cantine au Kep, sous le nom de M. Chabot, chargé de gérer, administrer et signer pour la société. Cette société est purement en commandite du chef de M. Coutel, jusqu'à concurrence de mille piastres, et se trouve régie, quant à lui, par les articles 23, 25, 26, 27 et 28 du code de commerce français.

Ayant commencé le trente-un octobre dernier, cette société prendra fin le trente-un octobre de la présente année 1886.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1886, etc.)

PIERRES TOMBALES
de Thanh-Hoa
Maison COUTEL, rue des Brodeurs

ANNONCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1886, etc.)

CHEVAUX À VENDRE
M. COUTEL a l'honneur de prévenir le public qu'il a plusieurs chevaux à vendre
Facilités de paiement

AVIS AUX INTÉRESSÉS
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1887)

M. Fortuné COUTEL, entrepreneur à Hanoï, rue des Brodeurs, ne garantit en rien qu'elle qu'en soit les raisons les dettes que son fils, M. Coutel, a faites ou peut faire.

VILLE DE HANOÏ
ADJUDICATION DES ABATTOIRS

¹ Épouse de Charles Wehrung (1854-1932) : correspondant du *Temps* et négociant au Tonkin. Voir [encadré](#).

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1888)

L'adjudication des abattoirs de la ville de Hanoï a eu lieu jeudi dernier, 5 avril, à la vice-résidence et a donné les résultats suivants :

Coutel, entrepreneur à Hanoï	61 50 %
------------------------------	---------

M. Kœnig est déclaré adjudicataire à 81,56 p. %.

Journée du 15
LES COURSES
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juillet 1888)

PRIX DE LA BASTILLE. — Course attelée
Distance, 2.000 mètres. 1^{er} PRIX : 25 piastres. — Le second retire son entrée. Entrée, 2 piastres. 3 chevaux engagés. 3 partants : *Polka*, à M. Coutel (le propriétaire) ; *Levis-Coco*, à M. Roché (le propriétaire) ; *Rumsteack*, à M. Chevillet (le propriétaire).

.....

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1888)

F. COUTEL
Hanoï. — Rue des Brodeurs. — Hanoï
OUVERTURE DES ATELIERS
DE
MARÉCHALERIE. — SERRURERIE
CARROSSERIE

Voitures en tous genres
Tombereaux. — Brouettes de terrassement. — Roues en bois de go-lim. — Voitures de courses dites araignées. — Pavage en bois coaltarisé. (20 cm. d'épaisseur. — 20 francs le mètre carré).

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1888)

VOITURES DE COURSES
LÉGÈRES, SOLIDES
Chez M. F. COUTEL
Rue des Brodeurs. — Hanoï

1898 (juin) : M^{me} Coutel reprend l'[Hôtel du Lac](#)

CHRONIQUE LOCALE
Pour le Dragon de l'Annam
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juillet 1893)

Chevaliers : MM. ... Fortuné Coutel...

CHRONIQUE LOCALE
Nécrologie
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 août 1893)

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. [Auguste] Coutel, négociant [entrepreneur] à Hué, qui a succombé à l'hôpital d'Haïphong aux suites de l'anémie dont il souffrait depuis longtemps. M. Coutel, primitivement établi à Saïgon, était l'un des plus anciens colons du Tonkin et il a laissé les meilleurs souvenirs partout où il a passé.

Nous adressons à son frère [Fortuné], ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos sympathiques sentiments de condoléances.

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS
SON-TAY
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 août 1893)

Samedi soir M. Frèche, journalier du service des Douanes, chargé du service forestier, était allé s'installer avec sa femme et un jeune enfant dans une cainha appartenant à M. Coutel, située au pied de la digue.

.....

ACTES OFFICIELS
Ouverture de crédit
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1893)

Un crédit de 11.672 \$ 04 est ouvert à M. le résident supérieur du Tonkin pour paiement des sommes restant dites au sieur Coutel pour travaux effectués à Son-tay en matériaux approvisionnés à pied d'œuvre, qui étaient destinés à l'achèvement des constructions en cours.

Cette dépense de 11.672 \$ 04 sera inscrite et imputable au chapitre XVII, 2^e section, travaux civils, art. 2, travaux neufs autorisés en 1893.

Les approvisionnements et les installations seront pris en charge par le service des travaux publics.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal d'Hanoï

Audience du mercredi 18 septembre
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1893)

.....
Lafeuille contre Coutel, M^e Leclerc pour M. Lafeuille réclame à M. Coutel le paiement de deux mille cinq cents francs, rémunération d'une signature donnée en banque lors de l'ouverture de crédit pour les travaux de Sontay. M^e Mézières pour M. Coutel n'accorde, malgré le billet signé, que deux mille cent piastres et demande un délai de grâce de un an pour le paiement.
.....

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 septembre 1894)

Nous apprenons que M. Coutel, l'entrepreneur bien connu, aurait été atteint d'insolation, jeudi dernier, sur le chantier qu'il dirige, boulevard Rollandes. Grâce aux soins empressés qui lui ont été prodigués par M. le docteur Le Lan, accouru sur les lieux, son état, quelques heures après, n'inspirait plus la moindre inquiétude.

CHRONIQUE LOCALE
Municipalité de Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1895)

Commission d'étude des travaux
(commission créée)

MM. Berruer, Bunau et Coutel.

Diverses interventions en conseil municipal.

CHRONIQUE LOCALE
Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1895)

Lundi, après-midi, a eu lieu, à la Résidence-mairie, la vente par adjudication de plusieurs lots de terrains appartenant à la Ville.

Un lot de 3.100 mètres de superficie, situé à l'extrémité du boulevard Gambetta, a été adjugé à M. Coutel, entrepreneur, pour la somme de 1.515 piastres.
.....

CHRONIQUE LOCALE
Hanoï
Les obsèques de M. Fortuné Coutel

(L'Avenir du Tonkin, 29 juillet 1896)

Le 27 juillet, à sept heures et demi du matin, ont eu lieu les obsèques de M. Fortuné Coutel, entrepreneur.

Le cortège s'est rendu à la cathédrale où a été célébré un service religieux.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes et les fleurs.

Le cordons du poêle étaient tenus par MM. [Émile] Bouchet, [Daniel] Bernhard, Blanc et [Henri] Tartarin.

Le deuil était conduit par MM. Charmey, gendre de Coutel, et Julien, directeur de la briqueterie du grand Bouddha ; puis venaient immédiatement après :

M. Morel, résident-maire, et les conseillers municipaux.

Un très-grand nombre de personnes avaient tenu à assister à ses obsèques.

Nous avons remarqué parmi les assistants M. et Madame Fourès ; M. Lecoq, chef du cabinet du gouverneur général ; et M. Renaud, directeur des Travaux publics ; M. E. Rousseau, M. le capitaine Garineau, officier d'ordonnance du général commandant en chef.

Au cimetière, M. Morel, résident-maire, a prononcé un discours.

« M. Coutel avait 56 ans. Depuis quatorze ans, il habitait l'Indo-Chine. Malgré son âge et son long séjour dans la colonie, M. Coutel jouissait d'une superbe santé et c'est avec la plus grande activité qu'il s'occupait de ses diverses entreprises. Samedi dernier, incommodé par un furoncle qui avait percé sur le cou, M. Coutel fut forcé de garder la chambre, la forte inflammation de ce bouton le faisant souffrir. On lui appliqua des sangsues et on lui lit plusieurs piqûres de morphine ; dans la nuit de samedi, il parut plus gêné, la respiration se faisait difficilement. Quelques heures après, il étouffait des suites d'une congestion pulmonaire. La chaleur accablante de cette nuit a certainement été la cause de sa mort.

La vie de M. Coutel dans la colonie est le meilleur exemple que l'on puisse citer pour montrer à quelles difficultés le colon laborieux, voulant élever une famille et réussir, est aux prises. Il a fallu quatorze ans d'un travail acharné, aidé d'une vigueur peu ordinaire, pour que M. Coutel pût arriver à une situation qui lui permit de rentrer en France se reposer. C'est après avoir atteint ce but, et à la veille de prendre le paquebot, que la mort est venue le surprendre. Le mauvais génie qui plane sur cette terre du Tonkin n'a pas voulu qu'il revît son pays. »

*

* *

Le discours qu'a prononcé M. le résident-maire sur la tombe de M. Coutel a été fortement commenté par ceux qui l'ont entendu ou lu dans les journaux.

Ce n'est pas encore cette oraison funèbre qui portera ombrage aux célèbres panégyriques dus à l'éloquence de Bossuet ; il est vrai que celui-ci était un orateur sacré. Par respect pour le chef de notre édilité citadine, nous ne retournerons pas, à son égard, les termes de cette appellation.

Il nous semble que celui qui veut parler devant une tombe devrait s'inspirer des graves leçons que nous enseigne la mort, ne toucher qu'aux grandes lignes d'une existence en restant toujours confiné sur les plus hautes cimes de la philosophie et de la morale.

Nous ne croyons pas que M. Morel ait été bien heureusement inspiré de venir, en un moment aussi solennel, analyser l'éloquence de son ancien conseiller municipal ou d'entrer dans des détails aussi minutieux, sur son changement de fortune, en nous apprenant qu'il était dû à la vente d'un terrain, dont il n'a pas dit le prix il est vrai, et à la confection d'un certain nombre de briques.

Il est évident que tout ceci a été dit, nous voulons le croire, sans le moindre esprit de critique, mais il nous semble que le moment était mal choisi pour entrer dans de pareils détails.

Décidément, notre résident-maire n'a pas de chance avec ses effets oratoires. Son avant-dernier discours lui avait déjà valu dans le *Courrier d'Haiphong* un petit qualificatif qui jurait étrangement avec le surnom de *père-la-pudeur*. Nous n'osons le répéter.

*
* * *

Il est fait concession provisoire, pour une période de 5 ans, à M. F. Coutel, entrepreneur à Hanoï, d'un terrain domanial situé près du village de Quang-ba, huyên de Vinh-thuân, province de Hanoï, d'une superficie de quatre hectares, vingt-sept ares, soixante-six centiares (ancienne concession Arnal).

VENTE SUR LICITATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 7, 10, 17 avril 1897)

Le dimanche 18 avril 1897, aux enchères publiques, en l'étude de M^e Schaal,
greffier-notaire à Hanoï :

DE LA
GRANDE BRIQUETERIE COUTEL.

composée d'un vaste terrain de dix mille mètres carrés environ avec des constructions y édifiées ; le tout sis à Hanoï, route du Grand-Bouddha, et installé pour la fabrication des produits céramiques.

Dans la vente sont compris le matériel et l'outillage complet de l'usine ainsi que les produits et matières premières qui existeront au moment de l'adjudication

MISE À PRIX 4.000 \$

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Laurans, avocat-défenseur poursuivant la vente, et à M^e Schaal, greffier-notaire chargé de la vente.

Pour visiter l'usine pendant les heures de travail et la voir fonctionner, s'adresser à M. Richardin, le matin de six heures à onze heures, le soir d'une une heure à six heures.

LAURANS,
avocat-défenseur

*
* * *

USINE CÉRAMIQUE DU GRAND-BOUDDHA
MAISON COUTEL, HANOÏ

A LIVRER DE SUITE

TRÈS GRAND CHOIX
de

Tuiles bombées à crochets emboutis ;
Carreaux et Tomètes de divers genres et de diverses qualités ;
Voussaires :
Briques creuses, etc., etc. ;
Briques UNIES ET PRESSÉES pour parement ;
Briques d' ET PRESSÉES de dallage.

Travaux Céramiques en tous genres, suivant plans et dimensions

Visiter l'usine pour se rendre compte du travail et de la promptitude des livraisons

USINE CERAMIQUE DU GRAND-BOUDDHA
MAISON COUTEL, HANOÏ

À LIVRER DE SUITE

TRÈS GRAND CHOIX de :
Tuiles bombées à crochets emboutis ;
Carreaux et tomètes [*sic* : tomettes] de diverses qualités ;
Voussaires [*sic* : voussoirs] ;
Briques creuses, etc., etc.
Briques unies et pressées pour parement ;
Briques unies et pressées de dallage ;

Travaux céramiques en tous genres suivant plans et dimensions
Visitez l'usine pour se compte du travail et de la promptitude des livraisons

27 mars, 21 avril 1897 : Vve Coutel et Cie, soumissions à des marchés.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1897)

Dimanche dernier a eu lieu la vente, sur licitation, de la grande briqueterie Coutel, sur la mise à prix de 4.000 \$. Les enchères ont été poussées avec chaleur par d'assez nombreux assistants.

L'établissement a été adjugé pour le prix de 10.000 \$ à [MM. Henri Meiffre et Henri Bourgouin](#), qui comptent le diriger eux-mêmes. Dans ces conditions, ce sera pour eux une bonne petite affaire si l'on en juge par les ventes actuelles des produits très appréciés de cette fabrique.

Dans le prix d'achat lie sont pas compris les stocks de produits céramiques fabriqués existant dans les magasins.

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1897)

C'est ce soir à 5 h. qu'aura lieu à la cathédrale le mariage de M. Léon Rousseau et de M^{lle} Aline Coutel.
